

Compte-rendu du Bureau Syndical du Mardi 28 Mai 2019 à Le Pouzin

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Alain LOUCHE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jacques FRANCOIS, M. Gérard GRIFFE.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Ludovic BAYLE, M. Henry Pascal ELDIN, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU, M. Mark CARRINGTON, Mme Emmy BINEAU.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h

1/ Approbation du PV du Bureau Syndical du 8 Avril 2019 :

M. Maurice QUINKAL présente le dernier compte-rendu.

Les membres du Bureau Syndical approuvent à l'unanimité celui-ci.

2/ Remboursement de frais à un agent :

M. Maurice QUINKAL indique aux membres du Bureau Syndical l'avance sur frais effectuée par Mme Garlann Nizon pour la journée bi départementale pour un montant de 18,80 €.

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du Bureau Syndical de rembourser cette facture.

Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité ce remboursement.

3/ Renouvellement disponibilité pour convenance personnelle :

M. Maurice QUINKAL informe les membres du Bureau Syndical de la demande de Mme Camille BESSET qui souhaite le renouvellement de sa disponibilité pour convenance personnelle pour une durée d'un an, soit jusqu'au 1 juillet 2020.

Les membres du Bureau Syndical acceptent à l'unanimité ce renouvellement.

4/ Information sur les cessions de locaux :

M. Maurice QUINKAL informe les membres du Bureau Syndical de la signature de la vente du petit local de Privas d'ici fin juin.

M. Maurice QUINKAL informe que l'autre local de Privas a eu trois visites dont une qui semble sérieuse.

M. Maurice QUINKAL informe que le local de Saint Agrève n'a fait l'objet d'aucune visite.

5/ Point sur les travaux :

M. Maurice QUINKAL présente la situation comptable au 28 mai :

- Investissement et travaux : 982 281,07 €TTC, dont 171 401€TTC éligible au FCTVA
- Appel d'offre encours : 144 000 €TTC (évalué à 90 000€ dans l'annexe financière)
- Divers petits travaux à prévoir (électrification portail, fin aménagement espace vert, barrière sécurité bassin et toiture...) 30 000€TTC, dépense non prévue lors de la rédaction de l'annexe financière.

Soit un coût total de l'opération de 1 156 281,07 €TTC dont 337 401 € éligible au FCTVA soit une recette de 55 347,27€

Dans le cadre du projet de Campus, l'annexe financière prévoyait un investissement de 1 081 386€TTC soit 7% de plus que prévu, suite à des travaux non prévus et à l'appel d'offre récent.

6/ Point Campus Numérique :

M.QUINKAL fait un rappel de la réunion qu'il a eu avec Maurice WEISS et Émilie BRET durant laquelle il a été soulevé des questions concernant l'activité des Inforoutes et l'objet de nos dépenses dans le cadre du Campus.

Le département semble méconnaître nos activités et préférer une redistribution de l'argent sur l'ensemble du territoire.

Du côté Inforoutes, le document cadre « Campus Numérique » est prêt depuis Février. Son envoi avait été différé afin de veiller aux intérêts des parties prenantes.

M. Dominique CHAMBON intervient, il estime opportun de déposer notre dossier pour le projet « Campus Numérique » au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans les délais les plus brefs ; il préconise de ne pas attendre plus longtemps et de transmettre notre dossier avant l'inauguration car il convient de s'assurer que la Région sera au rendez-vous.

Son avis est partagé par l'ensemble des élus.

Il est donc demande d'enclencher la démarche dès cette semaine si possible.

7/ Inauguration du 7 juin prochain :

A ce jour 118 personnes inscrites :

- 56 élus,
- 28 agents de collectivités
- 15 partenaires
- 2 presses
- 17 autres

Le projet de Chapiteau pour les discours a été abandonné pour privilégier le bâtiment.

Concernant le protocole :

- nous sommes en attente de la réponse de M. Le Secrétaire d'Etat Olivier DUSSOPT,
- les préfets des deux départements ne sont pas disponibles,
- le département de la Drôme sera représenté par Mme Nathalie HELMER vice-présidente au numérique,
- M. Le Député Hervé SAULIGNAC a confirmé sa présence,
- les sénateurs ne seront pas présents
- nous sommes dans l'attente de la réponse de la Région Rhône Alpes
- M. Alain Martin Maire de Le Pouzin sera présent

Un cadeau surprise a été commandé pour les personnes présentes, il sera à récupérer en fin d'après-midi à l'accueil.

L'objectif reste toujours d'accueillir 200 personnes.

Il n'y a pas de questions ou remarques de la part des membres du bureau.

La séance est levée à 19 h 30.